

Robespierre (Maximilien). En montant à cette tribune pour répondre à l'accusation portée contre moi, ce n'est point ma propre cause que je vais défendre, mais la cause publique, car celui qui est accusé d'avoir aspiré à une puissance contraire au maintien de la liberté et de l'égalité est un ennemi de la chose publique. Vous entendrez donc ma défense avec cette attention religieuse que vous devez à vos commettants et quand je me justifierai, vous ne croirez point que je m'occupe de moi-même, mais de la patrie.

Citoyen, qui avez eu le courage de m'accuser de vouloir être l'ennemi de mon pays, à la face des représentants du peuple, dans ce même lieu où j'ai défendu ses droits, je vous remercie ; je reconnais dans cet acte le civisme qui caractérise la cité célèbre qui vous a député. Je vous remercie, car, vous, moi et la patrie, nous gagnerons tous à cette accusation.

Après la véhémence avec laquelle on s'est élevé à cette tribune contre un certain parti, après renumérotation des crimes qu'on lui a prêtés, on a désiré savoir quel en était le chef. Un citoyen s'est présenté pour le désigner, et s'est moi qu'il a nommé.

Citoyens, il est difficile sans doute de répondre à une accusation qui n'est point précise ; il est difficile de répondre à la plus vague, à la plus chimérique des imputations ; j'y répondrai cependant, car je crois de mon devoir de le faire.

Il est des hommes qui succomberaient sous le poids d'une accusation de tyrannie, mais je ne crains point ce malheur ; et grâce en soient rendues à mes ennemis, grâce en soient rendues à tout ce que j'ai fait pour la liberté. C'est moi qui, dans l'Assemblée constituante, j'ai pendant trois ans combattu toutes les factions. C'est moi qui ai combattu contre la cour, dédaigné ses présents, méprisé les caresses du parti plus séduisant, qui, sous le masque du patriotisme s'était élevé pour opprimer la liberté. (Murmures.)

Plusieurs membres : Ce n'est pas la question !

Tallien. Un membre inculpé doit avoir le droit de répondre.

Robespierre (Maximilien), Citoyens, pensez-vous que celui qui est accusé d'être traître envers son pays n'ait pas le droit d'opposer à cette inculpation vague sa vie tout entière ? Si vous le pensez, je ne suis point ici dans le sanctuaire des représentants de la nation. Je vous ai rendu un témoignage qui partait de mon cœur, et vous m'interrompez quand je me justifie ! Je ne reconnais point là un citoyen de Marseille, ni un représentant du peuple français. C'est quelque chose peut-être que d'avoir donné pendant trois ans une preuve irrécusable de mon patriotisme, d'avoir renoncé aux suggestions de la vanité, de l'ambition. C'est moi dont le nom fut lié avec les noms de tous ceux qui défendirent avec courage les droits du peuple ; c'est moi qui bravai non seulement la rage du parti aristocratique qui s'agitait dans ce côté, mais encore la perfidie des hypocrites qui dominaient dans celui-là ; c'est moi qui, en bravant les clameurs liberticides des uns, arrachai encore le masque dont se couvraient les Lameth, les Lafayette et tous les intrigants qui leur ressemblaient. Mais c'est là aussi que commencèrent mes crimes ; car un homme qui lutta si longtemps contre tous les partis avec un courage âpre et inflexible, sans se ménager aucun parti, celui-là devait être en butte à la haine et aux persécutions de tous les ambitieux, de tous les intrigants. Lorsqu'on veut commencer un système d'oppression, on doit commencer par écarter cet homme là.

Sans doute, plusieurs citoyens ont défendu mieux que moi les droits du peuple, mais je suis celui qui a pu s'honorer de plus d'ennemis et de plus de persécutions ; et ce système de persécutions est né au moment où, à la fin de la carrière de l'Assemblée constituante, le peuple de Paris me reconduisit avec le citoyen qui nous préside : touchant et doux témoignage dont le souvenir me dédommage de tant d'amertumes ! Mais en terminant cette honorable mission, il ne fut pas en mon pouvoir d'abandonner la cause de l'égalité et de la justice à laquelle j'avais attaché toutes mes affections. S'il était difficile de perdre un citoyen dans l'opinion publique, c'était celui que je viens de peindre avec ses défauts et ses qualités ; celui qui, dans l'Assemblée constituante, s'est fermé pour toujours le chemin des honneurs et de la puissance ; celui qui a fait décréter qu'aucun membre ne pourrait parvenir au ministère, ni à aucune des places du pouvoir exécutif, que deux ans après l'Assemblée. (Vifs mouvements d'impatience sur plusieurs bancs.)

Un membre : Concluez !

Osselin. Robespierre, veux-tu finir cette longue kyrielle et nous donner, en quatre mots, une explication franche ? (Vifs applaudissements.)

Lecointe-Puyraveau. Robespierre, ne nous entretenons pas de ce que tu as fait dans l'Assemblée constituante ; dis-nous simplement si tu as aspiré à la dictature et au triumvirat. (Nouveaux applaudissements.)

Robespierre (Maximilien). De tous les devoirs qui m'ont été imposés par ceux que je représente, le premier est de réclamer la liberté des opinions, d'empêcher qu'il ne s'élève des voix qui compromettent la justice de l'Assemblée, en ôtant à un citoyen la liberté de mettre sa justification dans tout son jour. Quoi ? L'on voudrait que je réduisisse ma justification à ces termes simples ? Je n'ai point proposé la dictature et le triumvirat. Non, je prétends conserver le droit de me justifier par tous les moyens qui sont en mon pouvoir. Au reste, si je suis monté à cette tribune pour répondre aux imputations qui me sont faites, ne croyez pas que je sois dans l'intention de vous importuner souvent ; reposez-vous sur moi du soin de vous épargner de l'ennui ; écoutez-moi du moins aujourd'hui, votre caractère et votre justice vous l'ordonnent ; votre amour pour la République vous en fait également un devoir. Je disais que les deux décrets qui ont ôté tout espoir à l'ambition des représentants du peuple, qui les ont dépouillés de tout ce qu'ils auraient pu convoiter pendant deux ans de puissance absolue, c'est moi qui les ai fait rendre, c'est moi qui.... (Nouveaux murmures.)

Quand l'Assemblée ne voudra plus m'entendre, elle me fera connaître sa volonté. Je sens qu'il est fâcheux pour moi d'être toujours interrompu.

Plusieurs membres : Abrégez !

Robespierre (Maximilien). Je n'abrégerai point. Eh bien, je m'en vais donc vous forcer à m'écouter. J'ose vous rappeler à votre dignité ; il ne suffit pas d'entendre un accusé, il faut l'entendre de suite, il faut l'entendre sans l'interrompre, sans l'outrager ; et, puisqu'il faut vous le dire, je ne me regarde pas comme un accusé, mais comme le défenseur de la cause du patriotisme. Je vous déclare que telle est la position où je me trouve, que je me crois obligé d'invoquer la justice de la majorité de la Convention contre certains membres qui sont mes ennemis.

Cambon. Il y a ici unité de patriotisme, et ce n'est point par haine qu'on interrompt Robespierre.

Babey. Président, faites finir Robespierre ; son intention n'est pas, sans doute, de nous faire perdre la séance.

Salle. Robespierre est accusé par des députés. Au lieu de toutes ces déclamations, qu'il donne l'explication positive qu'on lui demande.

Ducos l'aîné. Il importe infiniment que Robespierre soit parfaitement libre dans la manière dont il expose sa justification. Je demande pour son intérêt, pour le notre surtout, qu'il soit entendu sans interruption. (Vifs applaudissements.)

Robespierre (Maximilien). Un des membres qui m'ont interrompu a supposé que je devais répondre simplement à cette question : Avez-vous proposé la dictature ou le triumvirat ? Je dis que, si je répondais par une simple dénégation, je n'aurais rien fait. Je dis que je ne suis pas accusé. Je dis que cette accusation est un crime. Je dis que cette accusation, qui est l'objet d'une machination infâme, n'est pas dirigée pour me perdre, mais pour perdre la chose publique. (Rires et murmures.) Je demande que ceux qui me répondent par des rires, par des murmures, se réunissent contre moi, que ce petit tribunal prononce ma condamnation, ce sera le jour le plus glorieux de ma vie. Oui, il était absurde de m'accuser, puisque, non content de remplir en vrai patriote les devoirs que mes commettants m'avaient imposés, je me suis encore dépouillé de tout ce que je pouvais regarder comme la récompense de mon patriotisme. La meilleure réponse à de vagues accusations est de prouver qu'on a toujours fait des actes contraires. Loin d'être ambitieux, j'ai toujours combattu les ambitieux. Ah ! si j'avais été homme à m'attacher à l'un de ces partis qui, plus d'une fois, tentèrent de me séduire, si j'avais transigé avec ma conscience, avec la cause du peuple, je serais à l'abri de toutes persécutions, j'aurais évité la haine de ces hommes redoutables par leur influence, j'aurais eu l'avantage d'allier avec la réputation de patriote toutes les douceurs, toutes les récompenses du patriotisme qui sait se presser à des actes de complaisance ; et, depuis un an que je combats contre quelques personnes, dont cependant je ne suspecterai point le patriotisme, on m'a présenté souvent le gage de la paix, j'en ai même accepté le baiser, mais j'ai gardé mon opinion qu'on voulait m'arracher.

Paris est l'arène où j'ai soutenu ces combats politiques contre mes détracteurs ; ce n'est donc point à Paris qu'on peut en imposer sur mon compte, car là on assiste aux délibérations de l'Assemblée nationale, aux débats des sociétés patriotiques ; mais il n'en est pas de même dans les départements ; et vous, représentants du peuple, qui devez apporter ici des sentiments de fraternité pour vos collègues, c'est vous que j'adjure de m'écouter.... Il n'en est pas de même dans les départements, là vous ne connaissez ces débats que par les papiers publics. Eh bien, ces papiers défiguraient, pour la plupart, la vérité, suivant

l'intérêt d'une coalition dans laquelle se trouvent ceux que j'appelais tout à l'heure mes ennemis ; et nous, qui avons une opinion contraire à ce système, nous ne lui opposons aucun papier. C'est ainsi que la calomnie a pu exercer impunément ses ravages dans les départements et voici l'origine de ces sinistres préventions qu'on a si bien réussi à vous inspirer. Mais, en ce moment, je vous en conjure, au nom de la chose publique, dégagez-vous de ces impressions dangereuses, écoutez-moi avec impartialité. Si la calomnie est la plus redoutable de toutes les persécutions, elle est aussi celle qui nuit le plus à l'intérêt de la patrie. On nous a accusés partout de tramer des projets ambitieux contre la liberté de notre pays ; mais avant cette accusation nous avions, nous, dévoilé des faits multipliés, des faits précis d'un système aristocratique favorable seulement à l'intérêt d'un parti et à un chef de parti. On nous a accusés, par des expressions insignifiantes ; mais nous avons fait, nous, des dénonciations positives ; et c'est au moment où nous combattons les coupables, c'est lorsque, avant la guerre, je demandais la destitution de Lafayette, qu'on a osé dire que j'avais eu des conférences avec la reine, avec la Lamballe ; c'est alors qu'on nous imputait à crime les phrases irréfléchies d'un patriote exagéré et les marques de confiance qu'il donnait à des hommes dont il avait éprouvé, pendant trois ans, l'incorruptibilité ; et ces combinaisons perfides, on les renouvelle depuis le commencement de la Convention nationale ; elles en ont même précédé l'ouverture, parce que ceux qui avaient véritablement le dessein d'opprimer la liberté ont pensé qu'il fallait commencer par perdre, dans l'opinion publique, les citoyens qui ont fait le serment de combattre jusqu'à la mort, d'immoler toutes les factions, tous les partis.

On nous a dit sans preuves : vous aspirez à la dictature et nous, nous avons soupçonné d'après des faits, que nos accusateurs voulaient nous donner un gouvernement étranger annonceurs, étranger à nos principes d'égalité ; nous avons soupçonné qu'on voulait faire de la République française un amas de républiques fédératives qui seraient sans cesse la proie des fureurs civiles ou de la rage des ennemis. Je ne sais si ces indices sont fondés ; mais nous avons cru devoir adopter ces soupçons d'après l'affectation de quelques personnes à calomnier ceux qui avaient voulu la liberté tout entière. Nous les avons conçus, ces soupçons, lorsque nous avons entendus calomnier les citoyens de Paris (Murmures), qui, dans la Révolution du 10 août (Nouveaux murmures), ont déployé tant d'énergie, lorsque nous avons entendu accuser la Commune ; lorsque nous avons entendu dire que la loi agraire avait été prêchée dans l'assemblée électorale, quand nous savions, nous, membres de cette assemblée, qu'il n'y avait été agité aucune question relative à la propriété ; lorsque nous avons entendu peindre la ville de Paris comme le repaire des assassins et des brigands ; lorsque nous avons vu tous les coups qui ont porté sur les hommes les plus atroces, présentés comme des crimes en les dépouillant de tous les caractères de la Révolution. Quand nous avons vu rejeter tous ces faits sur les autorités constituées révolutionnairement dans Paris, nous avons cru qu'il y avait un dessein formé de faire une République fédérative. Alors seulement nous avons reconnu le plan dévastateur combiné par nos ennemis et nous avons dit leur opposer et notre courage et toute énergie dont nous étions capables. Par cette conduite nous avons attiré sur nous et les rugissements de la calomnie et les efforts de la vengeance.

Je reviens à moi. Vous croyez donc que j'ai conspiré contre la liberté de mon pays ; détrompez-vous. Est-ce accuser un citoyen que de lui dire : Vous aspirez à la dictature ? Quels sont vos faits, où sont vos preuves ? Ah ! vous n'avez rien dit, mais vous avez eu assez de confiance pour croire que ce mot lancé contre moi pourrait me rendre l'objet d'une persécution. Vous ne savez donc pas quelle est la force de la vérité, quelle est l'énergie de l'innocence quand elle est défendue avec un courage imperturbable. Vous m'avez accusé ? mais je ne vous en tiens pas quitte ; vous signerez votre accusation, vous la motiverez ; elle sera jugée aux yeux de la nation entière ; il faut savoir si nous sommes des traîtres, si nous avons des desseins contraires à la liberté, contraires aux droits du peuple que nous n'avons jamais flatté, car on ne flatte pas le peuple on flatte bien les tyrans, mais la collection de 25 millions d'hommes, on ne la flatte pas plus que la divinité. (Applaudissements sur un certain nombre de bancs.)

J'en ai trop dit sur cette misérable inculpation ; je viens aux propositions qui ont été faites. La première, vous a-t-on dit, serait de décerner la peine de mort contre quiconque proposerait la dictature, le triumvirat, ou toutes autres autorités contraires au système de liberté adopté par la République française. Je dis que cette proposition ne peut être éludée que par ceux qui auraient conçu le système d'accaparer toutes les places et l'opinion, où qui se croiraient soutenus par les puissances étrangères. Sans doute nous mourrions tous pour arrêter cette coalition des despotes ; mais si ces hommes se croyaient assez près de la victoire pour affecter la couronne dictatoriale, demain ils ne seraient plus ; le peuple aurait prononcé leur arrêt de mort.

Une autre proposition est celle de déclarer que la République française ne formera qu'un seul État. Qu'y a-t-il donc de difficile dans une pareille déclaration ? La nécessité de l'unité de la République n'est-elle pas reconnue ? Y a-t-il deux opinions sur ce point ? Que signifient ces demandes éternelles de renvoyer à des commissions ? N'est-il pas vrai qu'une grande Assemblée, chargée de construire le grand édifice d'une Constitution, doit faire par elle-même tout ce qu'elle peut faire ; qu'elle ne peut en confier le travail à quelques personnes sans compromettre à certains points les intérêts du peuple ? Qu'on renvoie des objets de détail, à

la bonne heure, mais renvoyer ces propositions, c'est violer tous les principes.

Déclarons que la République française formera un État unique, soumis à des lois constitutionnelles, uniformes. Il n'y a que la certitude de l'union la plus forte entre toutes les parties de la France qui puisse fournir les moyens de repousser ses ennemis avec autant d'énergie que de succès. Je demande donc que ces propositions, aussi simples que naturelles, soient adoptées sur-le-champ, et qu'on examine à fond l'objet qui me regarde. (Nouveaux applaudissements.)